

Sommaire:

Edito	p1
Fiche classe Exceptionnelle	p2
Grève du 22 Mai	p3
Unité et Action	p4-5
Ecole Emancipée	p6-7
Vote d'orientation	p8

Edito

Renouvellement de la Commission Administrative Nationale (CAN) et de la Commission Administrative Académique (CAA) du **SNES-FSU**

Tous les trois ans, à partir de cette année, les adhérentes et adhérents du SNES-FSU sont appelé-e-s à voter pour désigner les membres des commissions administratives académiques (CAA) et nationale (CAN), ainsi que les secrétaires nationaux de catégorie. Les tendances sont une émanation du pluralisme auquel nous sommes toutes et tous très attaché-e-s. Le droit à la diversité d'opinion et d'expression dans le débat donne à des militantes et militants ayant des convictions et des analyses différentes les moyens de faire front ensemble et de se retrouver pour résister aux attaques, défendre nos intérêts, faire aboutir des projets communs, élaborer les stratégies offensives, conduire les luttes et bâtir une société solidaire, en accord avec les modèles auxquels nous croyons.

En favorisant le droit de tendance et d'expression dans le débat, le SNES-FSU se construit dans la diversité.

Ces élections internes sont donc d'une extrême importance. Elles sont un moment essentiel de l'expression démocratique au sein de notre syndicat. Ces consultations électorales vont désigner les camarades qui dirigeront les instances délibératives de notre organisation au plan local et national et permettre ainsi de tracer les orientations dans l'action, dans les revendications et dans la politique, souhaitées par la majorité de ses membres pour la période à venir.

Pour que le SNES-FSU reste ce grand syndicat, démocratique, écouté et respecté, porteur légitime de la parole, des convictions et des aspirations d'une majorité des acteurs et actrices de nos professions, choisissons nos représentant-e-s.

Pour que les équipes dirigeantes sachent dans quel sens pousser l'offensive pour servir au mieux notre volonté et celle du plus grand nombre des adhérent-e-s :

Ce numéro contient le matériel de vote

N° 207

Vote d'orientation
2018

Du 7 mai au 6 juin VOTONS !

Audrey Moreau et Victor Rodrigues, co-secrétaires académiques



Communiqué unitaire des Fédérations de Fonctionnaires CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – SOLIDAIRES

Processus d'actions et nouvelle grève le 22 mai prochain pour donner un avenir à la Fonction publique

Réunies le 10 avril 2018, les organisations syndicales CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – SOLIDAIRES réaffirment qu'elles ne partagent ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics. » Les organisations ne partagent pas davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Porteuses de propositions et de revendications, elles demandent l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels.

Le Statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers et leurs régimes de retraite doivent non seulement être préservés mais aussi développés.

Enfin, les organisations syndicales exigent que des dispositions soient prises pour faire respecter l'égalité professionnelle et gagner de nouveaux droits.

Le développement des missions de service public au service de l'intérêt général nécessite la création d'emplois statutaires dans les services qui en ont besoin et un nouveau plan de titularisation. Pour cela, elles décident d'organiser des rassemblements lors de la prochaine réunion traitant de cette question avec l'Administration.

Les organisations rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es. Elles considèrent que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public.

Après avoir obtenu un rendez-vous salarial au mois de juin, les organisations exigent que le gouvernement en donne maintenant le contenu qui doit permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agents. Elles demandent pour cela des mesures générales :

fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions. Elles appellent les agent-es à une nouvelle journée de grève et de manifestations dans l'ensemble de la Fonction publique le 22 mai prochain. Dès aujourd'hui, les organisations soutiennent toutes les mobilisations propres à la Fonction publique et au service public. A tout instant, elles affirment qu'elles prendront les dispositions nécessaires pour défendre le modèle social public. Elles appellent à la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures Mensuelles d'Information (HMI) pour alimenter le débat entre les agent-es et inscrire les mobilisations et la grève dans la continuité.

Les organisations appellent à développer partout des initiatives et actions pour rassembler sur la nécessité de préserver la Fonction publique : meetings, rassemblements, conférences de presse, forums, pétition, adresse aux usager-es ... Elles prévoient d'ores et déjà un temps fort de mobilisation lors du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin.





**Pour un service public de l'Éducation Nationale à La Réunion plus juste,
plus ambitieux et plus efficace**
Pour un SNES-FSU plus fort au service des personnels du second degré

Le vote auquel chaque adhérent du **SNES-FSU** est convié est destiné à renouveler les « parlements » que sont les Commissions Administratives Académique (CAA) et Nationale (CAN). De ces CA seront issus les Bureaux Académique (BA) et National (BN). Ce sont ces « parlements » qui définissent la politique menée par le **SNES-FSU** à tous les niveaux.

La liste des candidats proposés par le courant de pensée Unité et Action et sans tendance rassemble largement des collègues dans une équipe où toutes les catégories, toutes les générations, toutes les sensibilités sont représentées: une équipe de militants expérimentés, riches de leur diversité, forts de leur engagement et solidement unis pour la défense du service public de l'Éducation Nationale.

Nombre d'entre eux font partie de l'équipe à laquelle vous avez confié la responsabilité de la direction du **SNES-FSU** lors du dernier scrutin, d'autres viennent en renfort pour consolider une équipe dont vous avez largement approuvé les mandats lors du dernier scrutin sur les rapports financiers et d'activité.

Ce vote pour la CAA et la CAN - comme celui sur les rapports d'activité et financier - est un jugement sur la politique menée par les directions syndicales aussi bien que sur ses futures orientations. C'est aussi l'occasion de porter une appréciation sur l'engagement militant des camarades qui mettent en œuvre cette politique.

Cet engagement militant s'inscrit fondamentalement dans les orientations défendues, en toutes circonstances, par le courant de pensée U&A et sans tendance :

- ▶ rassembler le plus largement possible les personnels afin de lutter tous ensemble pour la défense de nos mandats, pour la satisfaction de nos revendications les plus à même de répondre aux attentes de nos professions
- ▶ assurer la défense individuelle des collègues et mobiliser largement et efficacement toutes les catégories de personnels pour une défense collective de nos métiers et du système éducatif
- ▶ assurer cette défense dans le souci des réalités et des évolutions de nos métiers en travaillant à établir tant au sein de la FSU que dans le domaine intersyndical et professionnel, des échanges et une réflexion large permettant d'aboutir à des actions unitaires d'envergure
- ▶ repenser et promouvoir une École publique, nationale, égalitaire et démocratique au service de tous
- ▶ œuvrer à une réelle transformation sociale

Pour les années à venir, il nous paraît important :

- ▶ d'assurer l'avenir de nos métiers et de nos luttes syndicales en accroissant notre sensibilisation auprès des jeunes générations, en les invitant et en les aidant à assumer des mandats électifs ;
- ▶ de défendre le paritarisme, au niveau local et en cohérence avec les luttes nationales, pour qu'il s'exerce avec plus de force dans toutes les instances
- ▶ de dénoncer et combattre systématiquement les inacceptables attaques et régressions dont pâtissent nos conditions d'exercice, nos métiers, nos carrières et la qualité du service public d'éducation dans son ensemble ;
- ▶ d'améliorer encore l'information auprès de nos adhérents, leur défense et les services qui leur sont proposés; chercher à établir dans cette relation une interaction plus forte afin d'accroître le dynamisme, la portée et l'efficacité de nos luttes.
- ▶ de renforcer le dialogue intersyndical pour construire des mobilisations et des actions plus larges, plus unitaires, plus lisibles pour l'opinion publique et, par là, plus efficaces, sans pour autant renoncer à défendre les mandats particuliers et notre syndicat ;
- ▶ d'accroître plus particulièrement la lutte visant à dénoncer les inégalités, les retards et les difficultés dont souffre plus particulièrement notre département, du fait de l'histoire et de la situation socio-économique.

Pour mener ce combat, pour défendre nos convictions, pour renforcer la lutte, pour maintenir et améliorer un service public d'éducation de qualité !

Ensemble, accroissons les forces du SNES-FSU!

Dans le contexte de la politique gouvernementale actuelle qui fait fi de l'opinion des collègues et **des citoyens** fait passer en force **régressions sociales et démantèlement du service public**. La construction dans le temps d'un mouvement social plus fort, mieux informé et capable de porter dans la durée une ambition de progrès social est nécessaire pour atteindre les objectifs que nous nous donnons.

C'est dans un tel esprit d'unité, de diversité et de souci d'efficacité que, tous ensemble, nous aiderons notre syndicat à atteindre les objectifs qu'il se donne aujourd'hui.

Soutenez notre action et notre ambition pour le SNES-FSU

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES LISTES NATIONALE ET ACADÉMIQUE

UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

VOTE D'ORIENTATION

LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

1. **RODRIGUES Victor**, certifié – Lycée de Bois d'Olive, Bureau du S3, co-secrétaire académique, commissaire paritaire académique et national, responsable du secteur emploi, secteur Sud,
2. **PEYRÉ Corinne**, certifiée – Lycée Boisjoly Potier, Bureau du S3, commissaire paritaire académique et nationale, Secrétaire de S1,
3. **LAURENTI Antoine**, bi admissible – Lycée des Avirons, Trésorier-adjoint, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du site Internet, secteur Ouest,
4. **GASTON-VERY Patricia**, certifiée HC – Lycée des Avirons, Bureau du S3, trésorière du S3,
5. **NIRLO Yann**, agrégé – Lycée Roland Garros,
6. **MOREAU Audrey**, certifiée – Lycée Bellepierre, Bureau du S3, co-secrétaire académique, commissaire paritaire, responsable secteur stagiaires, secteur emploi et Nord, élue au CTA et au CEN,
7. **FRINGUE Camille**, certifiée – Collège Hubert Delisle, secrétaire de S1, responsable des secteurs publications et stages, responsable secteur Est,
8. **SFERRA Franco**, agrégé – Lycée de Vincendo, Bureau du S3, secrétaire académique adjoint, commissaire paritaire, responsable du secteur agrégés, Secrétaire de S1,
9. **SAILLAND Annick**, certifiée – Collège de La Marine, Bureau du S3, secrétaire de S1, responsable du secteur non-titulaires,
10. **RAMASSAMY Frédéric**, certifié – Collège Jean Lafosse, Bureau du S3,
11. **MORIN Olivier**, CPE – Collège Joseph Bédier, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur CPE, Secrétaire de S1,
12. **COMBE Chrystel**, certifiée – Lycée Évariste de Pamy, Bureau du S3, commissaire paritaire, Secrétaire de S1,
13. **ALONSO Santiago**, agrégé – Lycée Roland Garros, commissaire paritaire, membre du CHSCTA, élu à la CAN, co-responsable du secteur agrégés,
14. **ACQUIER-GUILLOU Julie**, agrégée – Lycée Boisjoly Potier - Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur juridique, co-responsable du secteur agrégés,
15. **BELKHIR Omar**, PsyEN – CIO du Tampon, Secrétaire de S1,
16. **JEAMBLU Sophie**, certifiée – Collège Texeira da Motta, Bureau du S3, commissaire paritaire,
17. **K'BIDI Brigitte**, certifiée – Lycée Moulin Joli, Secrétaire de S1,
18. **FOURNY Pierre**, certifié – Lycée Bois de Nêfles, Secrétaire de S1,
19. **BUÉ Anne-Lise**, certifiée HC – Collège Michel Debré, Bureau du S3, commissaire paritaire, Secrétaire de S1,
20. **FOUGEROUSE François**, certifié – Lycée Jean Joly, commissaire paritaire, Secrétaire de S1,
21. **BARRACO Elizabeth**, retraitée,
22. **SOLER Didier**, certifié hors-classe – Collège Plateau Goyaves, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur collège et du secteur enseignements technologiques, en charge de l'Éducation Prioritaire, secrétaire de S1, responsable secteur Ouest,
23. **CARRERA Guadalupe**, retraitée,
24. **PEYRE Alain**, retraité,
25. **LE COURVOISIER Agnès**, PsyEN – CIO du Tampon, Secrétaire de S1,
26. **ROURE Cyril**, certifié hors-classe – Lycée Pierre Poivre, commissaire paritaire, Secrétaire de S1,
27. **JUAN Corinne**, agrégée – Lycée Évariste de Pamy, commissaire paritaire,
28. **ZERWETZ Michel**, retraité, responsable du secteur retraites et de catégorie retraités,
29. **MANON Carine**, certifiée – Lycée de Bois d'Olive,
30. **CALAS Bruno**, certifié, Conseiller en Formation Continue, GRETA, DAFCO,
31. **ROUYER Hélène**, agrégée – Lycée Ambroise Vollard,
32. **RANCHY Nicolas**, certifié – Collège de La Marine,
33. **VOLIA Clarisse**, certifiée – Lycée de Bois d'Olive,
34. **LONGUET Stéphane**, certifié – Lycée Évariste de Pamy,
35. **MONDON Thierry**, agrégé – Lycée des Avirons.

VOTE D'ORIENTATION SNES-FSU RÉUNION

7 MAI – 6 JUIN 2018



Nous sommes tous des cheminots !

*Le gouvernement cogne sans relâche. Il s'en prend de la même façon aux cheminots qu'à l'ensemble des personnels des Services Publics (SP). En effet, les orientations du Comité Action Publique 2022 (CAP 22) renferment tout autant de **provocations et d'attaques gravissimes** :*

*La **privatisation** (de certaines lignes de chemin de fer et de certaines missions de SP), les **menaces sur le statut** (détruit pour le futur cheminot et voué à l'extinction dans la Fonction Publique par un recours massif aux emplois précaires), celles sur les **retraites**, sur les **salaires**, les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail,...*

Les attaques sont coordonnées.



Après son élection, E. Macron a accéléré la marche néo-libérale déjà bien entamée par ses prédécesseurs.

Le « nouveau monde » qu'il cherche à construire repose sur le développement du marché dans tous les domaines, poussant toujours plus loin les logiques de concurrence comme mode de régulation de la société.

Il défend une éducation basée sur le tri social et l'individualisation des parcours au détriment de l'égalité des chances.

Un modèle scolaire ultra-libéral

Cela se traduit par les freins à l'accès à l'université, la mise à mal du bac comme diplôme national, une réforme du lycée sur le modèle anglo-saxon et l'empilement d'inepties au collège (devoirs faits, compétences, école du socle, LSU, Parcours, etc.....) tout en ignorant nos cœurs de métier : l'enseignement, l'éducation et l'orientation.

Classe exceptionnelle : un outil de démobilisation

Le gouvernement a décidé de repousser d'un an les mesures PPCR 2018 à l'exception notable de l'accès à la classe exceptionnelle ; ce n'est pas un hasard : il en fait un outil de promotion au mérite et de mise en concurrence des personnels entre eux sur des critères obscurs qui n'ont en réalité rien à voir avec la qualité de leur travail. En agitant cette carotte sous le nez des personnels, il pense pouvoir affaiblir les élans collectifs.

Résister et se battre

Dans ce contexte de manipulation et de brutalité politique tous azimuts, la tendance *École Émancipée* du SNES-FSU estime urgent d'organiser la résistance et de répondre aux attaques avec fermeté en refusant de participer aux mascarades de dialogue social de CAP 22 et en travaillant à la convergence des luttes pour renforcer les mobilisations.

Le SNES-FSU doit déconstruire la com' gouvernementale sans attendre les annonces de réformes, rassembler au-delà de son seul secteur, combattre sans détour toutes les régressions, travailler au rapprochement public-privé pour imposer un autre modèle scolaire et social.

C'est le projet que nous portons pour le SNES-FSU Réunion, c'est le projet pour lequel nous vous invitons à voter pour les listes *École Émancipée*

VOTE D'ORIENTATION

Liste de candidatures École Émancipée

Marie-Hélène DOR, Secrétaire départementale FSU, Bureau SNES-FSU, Secrétaire Section collège Titan (Le Port), professeure certifiée d'Anglais

Françoise LEPOAN, Bureau FSU, CA nationale SNES-FSU, lycée Ambroise Vollard, (Saint-Pierre), professeure certifiée d'Histoire-Géographie

Patricia CROSSON VALLON-HOARAU, Secrétaire Section lycée de Trois-Bassins, Bureau SNES-FSU, professeure certifiée d'Anglais

Gwenaëlle MENARD, Secrétaire Section lycée Jean Hinglo (Le Port), Bureau SNES-FSU, professeure certifiée de Lettres Modernes

Raphael FOLIO, Secrétaire Section collège Ravine des Cabris (St-Pierre), professeur certifié de Mathématiques

Michael TABLE, professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre, lycée Jean Hinglo (Le Port)

Stéphane TOVAGLIARO, professeur contractuel en Éducation Musicale, collège Guy Moquet, (Saint-Benoit)

Thérèse BORDAGE, professeure certifiée d'Anglais, collège Albius (Le Port)

Anne-Lise GUILLAUME, professeure certifiée de Lettres Modernes, lycée Évariste de Parny (Saint-Paul)

Hugues DELIGNY, professeur agrégé de Mathématiques, collège Les Aigrettes, (Saint-Gilles)

Susana BURGUILLO HERNANDEZ, Secrétaire Section collège Jean Letoullec (Le Port), professeure certifiée d'Espagnol

Guy CELCE, professeur de SES, lycée Ambroise Vollard (Saint-Pierre)

Marie-Françoise PLUIES, professeure certifiée d'Histoire-Géographie, collège Plateau-Goyaves (Saint-Louis)

Éric MERLAC, Secrétaire Section lycée Ambroise Vollard (Saint-Pierre), professeur certifié d'Histoire-Géographie

Alexandra BOZINIS DELIGNY, professeure agrégée d'Espagnol, lycée Évariste de Parny (Saint-Paul)

Bruno BARRET, CPE contractuel, collège Titan (Le Port)

Sophie LANCIANI, professeure certifiée de Mathématiques, collège Hippolyte Foucque (Sainte Suzanne)

Solange SGOLUPPI, Secrétaire Section lycée Payen (Saint-Paul), professeure agrégée d'Économie-Gestion

Vote d'Orientation

Modalités de Vote

Quand voter?



Le scrutin est ouvert du **lundi 7 mai au mercredi 6 juin 2018**.

Où voter?



Dans les S-1 d'établissement ou par correspondance. Dans ce cas, le vote doit être posté au plus tard le 6 juin (cachet de la poste faisant foi) et parvenir à la BP du SNES-FSU Réunion avant le samedi 9 juin. Attention à l'heure de levée du courrier et aux délais d'acheminement..

Le **vote par correspondance** est :

- **obligatoire** dans les S-1 comprenant moins de trois adhérents ;
- **obligatoire** pour les catégories comprenant moins de trois adhérents dans le S-1 (CPE dans la plupart des S-1, Agrégés en collège parfois...)
- **possible** pour tout électeur qui ne peut voter dans son S-1 (congé maladie, retraité, hors du département pendant la période de vote).

Avec quel matériel?



Le matériel de vote nécessaire est inséré dans le présent *Snes-info* et sera également disponible dans votre section d'établissement ou vous sera adressé le cas échéant à votre demande par le S-3.

Pour quoi vote-t-on?



Chaque syndiqué est appelé à exprimer 3 votes sur le même bulletin :

- Vote n°1 : orientation nationale (voir supplément à l'*US* n°777 du 14 avril 2018) ;
- Vote n°2 : secrétariat national de catégorie (idem)
- Vote n° 3 : orientation académique (publié dans le présent *Snes-info* n° 207) ;

Comment vote-ton?



Après avoir exprimé vos votes sur le bulletin, mettre ce dernier dans l'enveloppe de couleur qui doit rester vierge. Glissez cette enveloppe dans la grande enveloppe T pré-imprimée à l'adresse du SNES que vous renseignez et signez en haut à gauche. Si vous ne pouvez voter dans votre établissement, postez cette enveloppe prépayée. Sinon, déposez-la dans le casier du S-1 qui sert d'urne et signez alors la liste d'émargement.

Dépouillement des votes



Chaque S-1 ayant recueilli **trois votes ou plus d'une même catégorie** peut dépouiller ces votes. Ce dépouillement ne peut être fait par une seule personne, chaque syndiqué peut y assister. Le dépouillement se fera dans chaque S-1 le mercredi 6 juin à l'heure de fermeture de l'établissement ou le jeudi 7 juin au plus tard. Il ne peut avoir lieu avant le 6 juin que si tous les syndiqués de la section ont voté. Un procès verbal signé par les assesseurs sera établi à l'issue de ce dépouillement. Ce procès verbal accompagné de la liste d'émargement sera envoyé au S-3 aussitôt et une copie de ces deux documents sera précieusement conservée dans le S-1.

Les votes par correspondance reçus à la BP du SNES-FSU seront dépouillés au siège de la section académique le samedi 9 juin à 10 h et la totalisation académique de ces votes avec les procès verbaux reçus des établissements sera faite ce même jour à l'issue. Tout vote exprimé dans un établissement ayant donné lieu à dépouillement local annulera le vote par correspondance éventuellement exprimé par ailleurs.

Contentieux



Le Bureau académique, dans lequel sont représentés les courants de pensée, se réunira le samedi 9 juin pour siéger en formation de commission électorale fondée à statuer sur les recours et litiges présentés. La présente publication vaut convocation à ce Bureau.